

Lafrançaise

Bulletin municipal 
Juin 2025



Budget 2025
Responsable et ambitieux

Dossier
Nos arbres souffrent

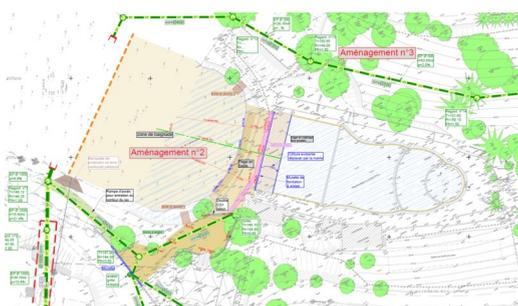
Réunion publique
13 juin à 20h30

Au sommaire...

EN UN COUP D'OEIL



Budget-finances p.4 à 7



Vallée des Loisirs p.8-9



Dossier : Nos arbres souffrent p.14-15

Horaires mairie : du lundi au vendredi
08h30 – 12h00 et 13h30 – 17h00
Tél. : 05.63.26.48.48
Site internet : www.lafrancaise.fr
Courriel : mairie@lafrancaise.fr



Retrouvez-nous également
sur l'application gratuite
IntraMuros

Sommaire

Editorial - Le mot du maire	p. 1
Instantanés	p. 2
Budget - finances	p. 4
Vallée des Loisirs	p. 8
Habitat inclusif	p. 10
Programme de végétalisation	p. 12
Ecoquartier	p. 13
Dossier : Nos arbres souffrent	p. 14
Conseil Municipal Jeunes	p. 16
Cérémonie des vœux	p. 18
Sécurité du quotidien	p. 19
Expression libre	p. 20
Agenda des associations	p. 21
Vie associative	p. 22
SIEEOM	p. 23
Politique du CCAS	p. 24
Nouveaux services à l'intercommunalité	p. 25
Saison culturelle et touristique	p. 26
Actualités - Informations diverses	p. 28
Agenda municipal - Etat civil	p. 30

LAFRANCAISE MAG - Juin 2025

Magazine municipal d'information
Mairie, 1 place de la République
82130 Lafrançaise

Directeur de publication : Thierry DELBREIL

Rédaction et réalisation : Commission Communication

Photos : Commission Communication et Services Techniques de la commune

Impression : Imprimerie *Print et Pub*, Moissac

Tirage : 1600 exemplaires

Imprimé sur papier couché moderne certifié PEFC

Photo couverture et dernière de couverture : Point de vue (photo de L.Donzelli) et campagne communale

Crédits photos : Commission Communication, Service technique communal, OTI Pays de Lafrançaise



Lafrançaisaines, Lafrançaisains,

2024 a été l'année de la renaissance de la Vallée des Loisirs. 2025 est celle de l'aboutissement de ce projet phare de notre mandat. Le choix d'investir fortement dans ce site emblématique de notre commune a été mûrement réfléchi. Maintenir notre attractivité touristique est vital pour l'économie locale et le dynamisme de Lafrançaise. C'est l'objectif que nous mettons en œuvre depuis quelques années car nous sommes convaincus des retours positifs de ce projet.

80 % de notre programme réalisé

Nous entrons dans la dernière année de notre mandature et c'est aussi l'occasion de dresser un bilan. Nous avons réalisé plus de 80 % de notre programme. Tous les projets n'ont bien sûr pas la même ampleur, ni le même poids budgétaire mais nous nous sommes tenus à nos engagements. Beaucoup reste à faire et nous sommes pleinement investis pour le réaliser: écoquartier, rénovation énergétique des écoles, habitat inclusif, poursuite de la végétalisation des espaces publics, reprise de l'éclairage public en Led en sont quelques exemples. Et puis, il y a les actions que nous n'avons pas encore pu mener (rénovation de la salle des fêtes, église St Georges....) et qu'il reste à porter. Nous ne les oublions pas.

Une gestion maîtrisée de nos finances

Maintenir des services de qualité et poursuivre nos investissements nous imposent dans cette période incertaine plus de rigueur encore. C'est ce que nous faisons et le résultat budgétaire de 2024 le démontre. Nous sommes pleinement engagés à ne pas faire supporter aux générations futures les conséquences financières de nos choix.

Permettre à toutes et tous d'accéder à des services publics de qualité passe par une gestion maîtrisée de nos finances et de la fiscalité. C'est

une ligne de conduite que nous nous sommes fixés et que nous tenons depuis que vous nous faites confiance. Cela passe aussi par la recherche de subventions et de financements extérieurs qui permettent de voir aboutir nos projets avec par exemple l'habitat inclusif subventionné à 82,6%.

Un optimisme sans faille

L'équipe municipale et moi-même sommes résolus à poursuivre notre action car nous croyons en notre territoire et en son avenir. Et les raisons de cet optimisme sont nombreuses : une vie associative riche et porteuse de lien, un tissu économique local qui résiste malgré les tentations fortes de l'achat en ligne, une culture vivante et variée, une proximité préservée par la vie de village, des services publics efficaces et à l'écoute, une jeunesse impliquée dans la construction de sa future citoyenneté (Conseil municipal jeunes, ateliers jeunes, classe Défense au collège...), un cadre de vie agréable. Ce sont autant de choses qui permettent de dire qu'il fait bon vivre à Lafrançaise. Et certains l'ont bien compris car nous voyons depuis quelques temps que des particuliers investissent dans des maisons de ville pour créer des logements. Ces rénovations que nous accompagnons sont salutaires car elles permettent d'accueillir de nouvelles familles et d'éviter que le bâti ancien ne se dégrade. Nous continuerons à porter en nous cet optimisme car il fait partie de notre façon de faire de la politique locale.

Malgré les incertitudes actuelles, nous souhaitons ici vous rappeler que vous pouvez compter sur notre volonté sans faille de voir aboutir nos projets et ce, dans l'écoute et la concertation avec vous tous.

Bien à vous.

Thierry DELBREIL et l'équipe municipale.

Retrouvons-nous pour un temps d'échange

le vendredi 13 juin à 20h30

à la salle des fêtes de Lafrançaise

Instantanés des 6 derniers mois

VIE MUNICIPALE



Instantanés des 6 derniers mois



1. 16 novembre : 20 ans de la médiathèque de Lafrançaise
2. 30 novembre : Téléthon organisé par le CMJ, les sapeurs-pompiers et les Restos du Cœur
3. 6 décembre : Concert musique et danse avec Fortecello Tango Project de l'association TMD à la Baronnie
4. 14 décembre : Thé dansant offert par le CCAS au 3ème âge
5. 19 décembre : Repas de Noël à l'EHPAD
6. 19 décembre : Spectacles des écoles offerts par la Commune
7. 20-21-22 décembre : Marché de Noël organisé par les associations et la Municipalité
8. 10 janvier : Tirage au sort dans le hall de la mairie de la tombola organisée par CANAL
9. 11 janvier : Vœux du Conseil Municipal et du CMJ

10. 25 janvier : Nuit de la lecture à la médiathèque
11. 25 janvier : Ste Barbe du centre de secours de Lafrançaise
12. 17 février : Cérémonie du souvenir du résistant Sabatier
13. 25 février : Réunion publique avec les habitants de Pech Meja en présence de la gendarmerie et de la police municipale
14. 8 mars : visite avec les élus du CMJ et de leurs parents de la station d'eau potable
15. 16 mars : Course cycliste organisée par le Guidon Lafrançaisain
16. 11 avril : Carnavals des écoles
17. 19 mars : Cérémonie du Souvenir avec la FNACA
18. 30 avril : Le CMJ visite le Conseil Départemental

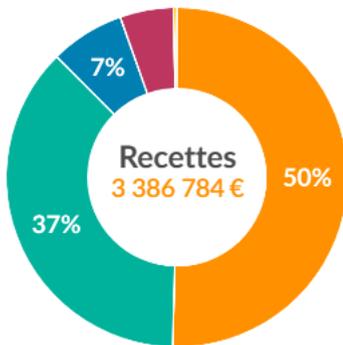
Budget communal et fiscalité

2024 en chiffres

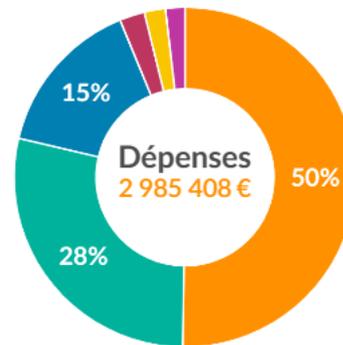
Le compte fiscal unique (CFU) retrace la situation des finances de notre commune. Il reprend l'ensemble des recettes et des dépenses réalisées lors de l'année écoulée. Il a été voté à l'unanimité lors du conseil municipal du 14 avril 2025.

Compte financier unique 2024

Fonctionnement

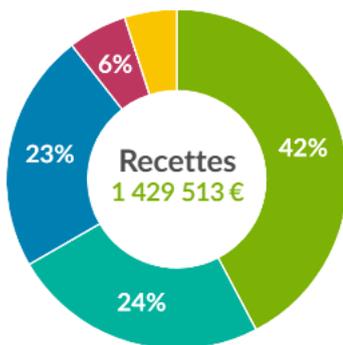


- Impôts et taxes : 1 706 724 €
- Dotations et participations : 1 258 812 €
- Autres recettes réelles : 238 624 €
- Produits des services : 171 437 €
- Recettes d'ordre : 11 037 €
- Produits des cessions : 150 €

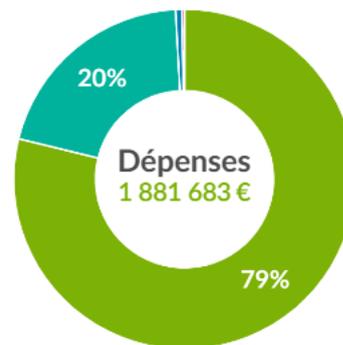


- Charges de personnel : 1 498 701 €
- Charges générales : 850 760 €
- Charges gestion courante : 450 816 €
- Dépenses d'ordre : 70 819 €
- Interêts d'emprunts : 59 817 €
- Autres dépenses réelles : 54 495 €

Investissement



- Emprunt : 605 000 €
- Dotations et subventions : 347 473 €
- Excédents de fonct capitalisés : 326 220 €
- Autres recettes réelles : 80 001 €
- Recettes d'ordre : 70 819 €



- Dépenses d'équipement : 1 483 386 €
- Remboursement du capital : 382 782 €
- Dépenses d'ordre : 11 037 €
- Autres dépenses réelles : 4 478 €

Les résultats du CFU 2024

		Recettes	Dépenses
Réalisation de l'exercice 2024	Fonct	3 386 784 €	2 985 408 €
	Invest	1 429 513 €	1 881 683 €
Reports de l'exercice 2023	Fonct	668 193 €	0 €
	Invest	528 455 €	0 €
Total exercice (réalisations + reports)		6 012 947 €	4 867 092 €
Résultat de clôture de l'exercice		1 145 855 €	
RàR reportés en 2025	Invest	285 925 €	230 661 €
Totaux cumulés		6 298 872 €	5 097 753 €
Résultat financier définitif		1 201 119 €	

► Hausse des dépenses de fonctionnement de 3,07%

► Augmentation des recettes de fonctionnement de 4,70%

► La capacité de désendettement passe de 7,44 en 2023 à 7,06 en 2024.



Réalisation des investissements

67%



Capacité de désendettement

7.06 ans

Budget communal et fiscalité

Les principales réalisations de 2024



Réhabilitation de la Vallée des Loisirs (phase 1)

Acquisition bâtiment habitat inclusif



Sécurisation route de St Simon



Que fait la commune avec 100€ ?



SERVIR

Rémunérer les agents qui servent la population, services tech et admin, agents des écoles, police...

INVESTIR

Travaux de voirie, de construction, de rénovation, acquisitions immobilières, achats matériel...

CHARGES

Charges fixes, éclairage public, eau, entretiens, soutenir le tissu associatif, animer la collectivité...

DETTE

Remboursement de l'annuité de dette contractée par la collectivité



Démolition du bâtiment entrée Vallée des Loisirs



Réalisation du plafond de l'église de Rouzet



Création d'un ponton de pêche à la Vallée des Loisirs



Installation d'éclairage en Led Rue Louis Pernon

”

La commune de Lafrançaise a terminé l'exercice 2024 par un excédent cumulé de fonctionnement de 1 069 569 €.

La somme de 308 933 € a été affectée à l'investissement.

Budget communal et fiscalité

Finances communales : Perspectives et projets 2025

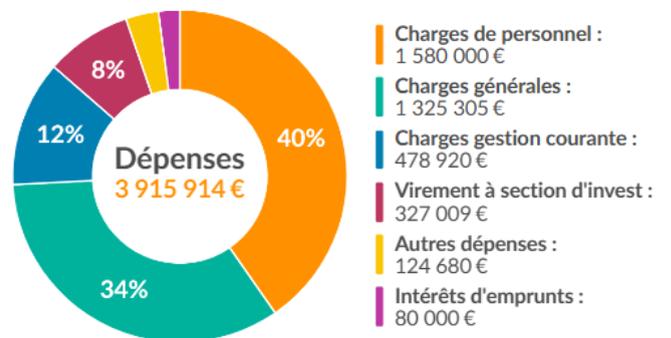
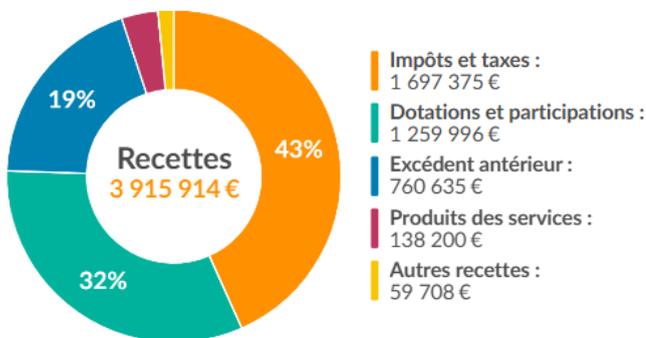
Le budget primitif 2025 proposé et voté lors du conseil municipal du 14 avril s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 7 111 189 €. Dans un contexte fragile et incertain, la commune garde le cap: développer le territoire à travers des projets d'aménagement structurants, poursuivre la rénovation du patrimoine et assurer la qualité des services.

L'investissement est le seul moyen permettant de porter les programmes engagés que la Municipalité juge essentiels à la dynamique de notre commune. Pour les financer, nous aurons recours à l'emprunt mais aussi à l'autofinancement. Le conseil municipal a voté une augmentation de 1% de la taxe foncière afin de participer notamment à cet effort d'autofinancement.

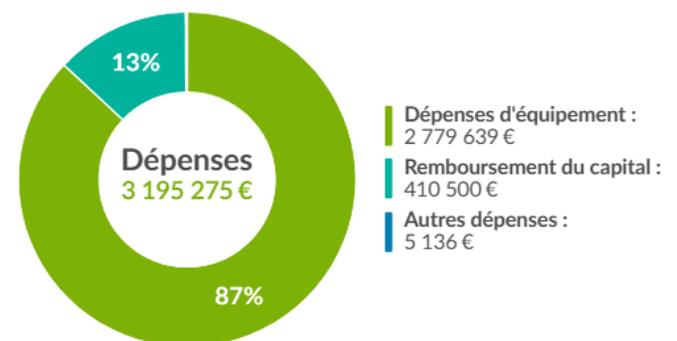
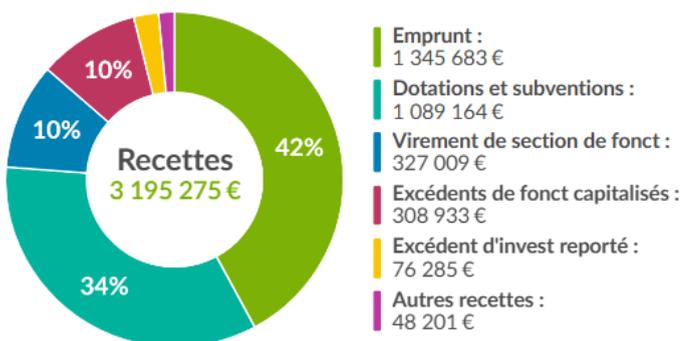
Budget Primitif 2025



Fonctionnement



Investissement



Comment se répartissent les dépenses de la commune en 2025



3 384 225 €
Admin générale
1 168€ / habitant



2 779 639 €
Infrastructures
959€ / habitant



490 500 €
Rembours dette
169€ / habitant



81 616 €
Autres dépenses
28€ / habitant

Admin générale : Administration générale dont charges de personnel, entretien, maintenance, fournitures, prestations de services, électricité, télécom, eau | Infrastructures : Travaux, constructions, rénovation de bâtiments, acquisitions, études | Rembours dette : Remboursement dette

Budget communal et fiscalité

Principaux programmes 2025 (TTC)

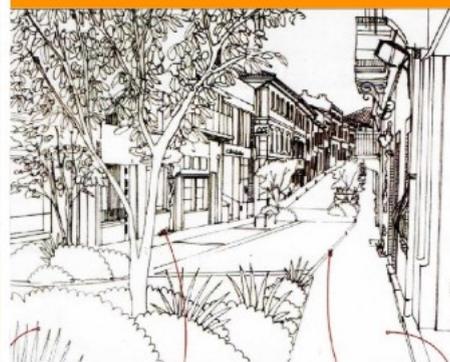
VIE MUNICIPALE

Réhabilitation de la Vallée des Loisirs (phase 2) : 1 758 970 €



Programme rénovation énergétique des écoles : 60 000 €

Végétalisation de la Rue Louis Pernon : 60 000 €



L'investissement 2025 en quelques chiffres

Programmes 2025	2 118 495 €
Programmes financés en 2024 non engagés (reste à réaliser)	671 144 €
Total investissement 2025	2 779 639 €
Subventions obtenues à ce jour	893 737 €
Autofinancement	155 000 €
Emprunt 2025	1 345 683 €



Programme de remplacement de l'éclairage public (Led) : 31 872 €



Etude rénovation de la plaine de jeux Gouges Boutal : 29 400 €

Fiscalité communale

	Taux
 Taxe Foncière Bati	53.13%
 Taxe Foncière Non-Bati	108.54%
 Taxe Hab Rés Secondaire	10.72%

Mais aussi:

- Travaux cimetières : 10 000 €
- Matériels et mobiliers écoles : 15 000 €
- Programme bâtiment inclusif : 42 714 €
- Etude coupole et vitraux église de Lapeyrouse : 16 452 €
- Participation création de pontons de pêche avec la fédération de pêche et AAPPMA : 6 500 €
- Divers (matériels, illuminations de Noël, voirie, bâtiments, panneaux...) : 120 000 €
- Aménagements conteneurs semi-enterrés côte St Georges : 15 000 €

Vallée des Loisirs



Vallée des Loisirs: ça yest!

La 2e phase des travaux de réhabilitation de la Vallée des loisirs avancent bien. Le site sera prêt pour vous accueillir le 1er juillet. Venez découvrir les nouveautés.

La réussite de l'été 2024 avec une belle fréquentation nous a confortés dans notre démarche de réhabilitation de la Vallée des Loisirs. Les choix opérés nous ont permis d'offrir aux habitants et aux visiteurs extérieurs des activités variées : baignade, pédalo, canoë, paddle, jeux (accès gratuits), aquapark.

La 2e tranche de travaux est en cours et permettra d'accéder dès cet été à de nouvelles activités : jeux d'eau ludiques, toboggan aquatique, mur d'escalade, plage de sable plus grande avec des espaces ombragés, solarium aménagé, toboggan sec (9 m) avec mur d'escalade, nouveaux cheminements pour des promenades sécurisées. Elles viendront compléter celles mises en place en 2024 rendant le site attractif et dynamique.

Ainsi, en famille, seul ou avec des amis vous pourrez vous garer sur le parking puis accéder à la Vallée par les deux accès piétonniers. L'aquapark, espace ludique et sportif, vous attend avec trois jeux supplémentaires. Par la suite, profitez de l'espace aquatique avec ses nombreux jeux d'eau et son toboggan pour petits et grands. Enfin, la plage vous attend pour un moment de farniente à l'abri des grands parasols ou pour vous rafraîchir dans le lac.

Vous ne voulez pas vous mouiller? Venez vous prélasser sur notre solarium, sur les espaces de détente autour des jeux d'eau ou dans notre belle forêt. Vous pourrez aussi vous amuser sur les espaces d'escalade et le toboggan sec et vous rendre ensuite à l'accrobranche et aux jeux pour les plus petits. Dès cet automne, venez découvrir notre pumptrack adapté à tout âge.

Nous espérons que vous passerez un bel été à la Vallée des Loisirs.

Coût global de la Phase 2 (ht)	
• Maîtrise d'œuvre/études de sol.....	116 263 €
• Lot 1 : Terrassement - VRD	589 210 €
• Lot 2 : Jeux d'eau	514 702 €
• Lot 3 : Plantations - mobiliers	237 937 €
• Lot 4 : Pumptrack	123 600 €
• Lot 5 : Toboggan aquatique	84 000 €
• Reprise bâtiments	93 259 €
Total	1 465 809 €
Subventions (obtenues ou en attente d'attribution)	792 501 €

Retrouvez les horaires d'ouverture du site p.27 de ce bulletin, sur le site internet de la commune ou sur Intramuros.



Ci-contre, photos des travaux en cours



Visuel et photo de deux activités à venir : espace aquatique et toboggan sec (photo non contractuelle)



Un nouveau logo pour la Vallée

Afin de communiquer de façon efficace et d'être identifié sur tous les supports, la Vallée des Loisirs a été dotée d'un logo. C'est le visuel que vous retrouverez à partir de maintenant dans les documents touristiques et officiels.

Quelques rappels

La saison touristique à la Vallée des Loisirs crée de l'emploi saisonnier :

- 4 ETP (équivalent temps plein) en juillet et 4 en août pour la gestion de la Vallée (pédalos, espaces aquatiques, nettoyage...)
- 2,5 ETP surveillance de la baignade en juillet et 2,5 en août
- Des emplois à la guinguette et à l'aquapark (coûts portés par la prestataire et non la commune)

Le choix de ces nouvelles activités (baignade dans le lac, jeux aquatiques...) a été fait en 2023 car les coûts d'investissement pour refaire une piscine (4,2 millions d'€) et de fonctionnement (déficit moyen de 2018 à 2022 hors année Covid : - 71 000 €/an) étaient trop élevés.

Tous les chiffres officiels et réels (fréquentation des années passées, nombre de véhicules avec entrée payante, recettes de la piscine...) sont publics et disponibles en mairie!

Le choix de la gratuité des activités municipales est assumé et permet un accès au plus grand nombre d'utilisateurs avec un impact financier limité pour la commune (coût des saisonniers, énergie des jeux d'eau...).

Projet d'habitat inclusif : quand bien vieillir devient la norme !

L'immeuble situé au 25 rue Léon Cladel, en plein centre-bourg, a été acquis par la commune pour créer dix logements seniors type « habitat inclusif ». Les locations avec une majorité de T2, autonomes, bénéficieront de tout le confort moderne et d'un espace partagé qui s'ouvrira sur un jardin arboré et une terrasse.

L'origine du projet : quelques rappels

Le projet tire son origine d'un certain nombre de besoins qui ont pu être identifiés sur le territoire :

- Des besoins locatifs importants notamment pour les seniors ;
- Une volonté de repenser le parcours résidentiel des seniors avec la possibilité de se rapprocher du centre-bourg ;
- Un accompagnement de nos séniors dans la recherche d'un logement plus adapté à leurs besoins, leur permettant ainsi de ne plus avoir à supporter les coûts et les charges liés à un habitat individuel le plus souvent surdimensionné pour un couple ou une personne seule ;
- Une redynamisation du centre-ville déjà enclenchée tant sur le volet commercial et sur l'aménagement urbain. Le but étant de favoriser l'accessibilité aux commerces et aux services publics, ainsi qu'un cadre de vie agréable ;
- Un projet permettant de restaurer une maison vacante et dégradée, participant de fait à la démarche de revitalisation du centre-ville (en lien avec le programme Petites Villes de Demain, dont la commune est lauréate depuis 2021) ;
- Une démarche de projet social, partagé et convivial qui répondra aux besoins des seniors dans un contexte post-Covid où l'isolement a été trop souvent synonyme de rupture sociale.

Ci-contre : visuel de la bâche placée sur la façade de l'immeuble au n° 25 rue Léon Cladel

Réalisation : commune de Lafrançaise, 2024

ici

La commune de Lafrançaise mène un projet de création de logements

10 appartements locatifs (T2)

pour les personnes de 65 ans et + autonomes

BIEN VIVRE & VIEILLIR À LAFRANÇAISE

100 m² d'espaces communs, supports de la vie sociale & partagée

700 m² de jardin arboré

une charte du "vivre ensemble"

un animateur dédié aux résidents

commerces et services à proximité

espaces de loisirs et d'activités à proximité

Panorama des financements

Montant des dépenses prévisionnelles
(dont acquisition de l'immeuble) :

2 023 000 € ht

Montant prévisionnel des recettes :

1. Subventions obtenues (82,6 %) : **1 671 932 €**

- Etat (DETR 2023) : 40 835 €
- Etat (DETR 2024) : 305 442 €
- Etat (Fonds Vert friche) : 917 017 €
- Région : 100 000 €
- Département (aide acquisition) : 14 400 €
- CNSA : 100 000 €
- Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés : 25 000 €
- Département (création logements) : 125 000 €
- Banque des Territoires : 44 238 € (en cours)

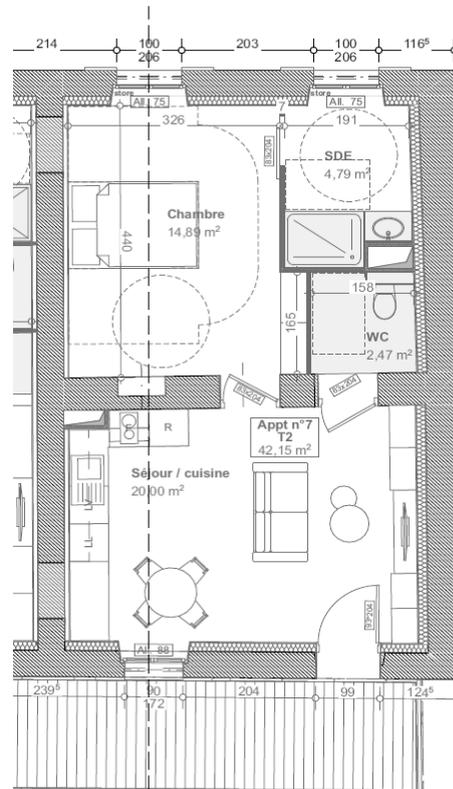
2. Part de la commune : **395 305 €**

La commune souhaite remercier l'ensemble
des partenaires financiers



Plan d'un logement type

L'équipe de maîtrise d'œuvre a été sélectionnée en décembre 2024. C'est l'agence B11 Architecture qui a été retenue. Après un état des lieux poussé, et diverses études, des choix techniques ont été faits et permettent de préciser les coûts. Aujourd'hui, l'option d'une passerelle extérieure est à l'étude. Cette option permet de proposer des logements traversants, lumineux, fonctionnels et de gagner quelques mètres carrés.



Plan d'avant
projet sommaire : agence
B11 Architecture, 2025



Appel à idées pour lui trouver un nom !

Nous avons besoin de vos idées pour lui trouver un nom plus évocateur que le terme « habitat inclusif ». Vous trouverez une boîte à idées dans le hall de la mairie. Une publication sera faite également sur l'application Intramuros. Appel à participation lancé entre juin et août.

Pré-inscriptions

Les personnes intéressées par un logement peuvent venir se pré-inscrire en mairie, sur les heures d'ouverture. Veuillez cependant noter que cette pré-inscription ne vaut pas attribution d'un logement. Une commission spécifique attribuera les locations en fonction de critères bien définis. Pour information, les montants des loyers seront définis lorsque les coûts des travaux auront été arrêtés.

Projet de végétalisation

Végétalisation de la rue Louis Pernon et de la Place de la République

La rue Louis Pernon est l'une des premières rues dites « plateau » réalisée à l'échelle du Département de Tarn-et-Garonne en 1982, dans le cadre du programme « Bastides et Villages de Caractère » initié par la Région Midi-Pyrénées. Elle est en sens unique. Cet aménagement se justifie par l'héritage de la forme de la bastide et ses profils de rue plutôt réduits, avec la création à l'époque de places de stationnement.

Dans la continuité du projet de requalification de la rue Mary Lafon (2018), la Municipalité souhaite améliorer la rue qui lui est parallèle, Louis Pernon, et également requalifier la Place de la République. Le CAUE a été sollicité en 2023 pour réaliser une étude de pré-programmation.

Le projet s'inscrit en cohérence avec la démarche globale entreprise par la commune, autour de sa politique d'aménagement durable des paysages et des espaces publics. Cette démarche a d'ailleurs été récompensée par l'obtention en juillet 2023 de la deuxième fleur au label « Villes et Villages Fleuris ». L'objectif est par ailleurs d'améliorer l'esthétisme de ces espaces publics car des commerces sont présents. Par ailleurs, l'espace qui sera végétalisé sur la place de la République profitera à trois commerces : la boulangerie, la quincaillerie ainsi que l'épicerie (aujourd'hui en travaux).

L'équipe de maîtrise d'œuvre composée d'un paysagiste concepteur et d'un bureau d'études aménagement d'espaces publics/VRD a soumis à la commune un choix d'essences végétales.

Afin de végétaliser durablement la rue Pernon et la place de la République attenante, il est essentiel de faire le choix de végétaux vivaces et rustiques adaptés au sol et au climat du site. Ainsi, le long de la rue Pernon, les plantations devront être adaptées à un sol argileux et sec et une exposition au soleil très faible. Les végétaux de la place de la République pourront quant à eux supporter une exposition plein-soleil à mi-ombre.

De manière générale, la palette végétale choisie pour la rue Pernon, fera écho à celle de la Rue Mary Lafon et des autres espaces publics du bourg, afin de dessiner une identité végétale cohérente.

Plan des espaces végétalisés (en vert) de la rue Louis Pernon



Il s'agit pour cette action d'étudier les espaces où il est possible de créer des fosses de plantations en pleine terre, au regard des contraintes techniques (passage de réseaux et possibilité de raccordements pour un système goutte-à-goutte). Elle vise d'une part à végétaliser les trottoirs dans l'objectif de lutter contre les îlots de chaleur en période estivale, tout en créant un espace public plus qualitatif et esthétique pour les usagers. Parallèlement sera étudiée la possibilité de réguler la vitesse à 20km/h. Le but est de sécuriser les déplacements et de donner aux piétons la priorité sur l'ensemble de la rue.

La végétalisation de cet axe structurant se fera par une désimperméabilisation ponctuelle par la plantation d'essences économes en eau.

Afin de limiter le travail de désherbage et les besoins en arrosage, la mise en place d'un paillage végétal ainsi que la plantation de végétaux couvre-sol seront privilégiées sur les massifs et autres pieds d'arbres.

Pour garantir une esthétique agréable même en hiver, le mélange de végétaux intégrera des essences à feuillage persistant.

Dépenses prévisionnelles : 47 042 € ht

Calendrier prévisionnel de l'opération :

- 2023 : étude par le Conseil en Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement
- 2024 : choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre et premiers chiffrages
- Début 2025 : recherche de financements
- Hiver 2025-2026 : travaux (plantations pleine terre)

Surface totale désimperméabilisée : 132 m²

Futur quartier route de Molières, où en est-on?

Le projet de création d'un quartier de type écoquartier sur le secteur « Cantou Sud », route de Molières correspond à une « opération d'aménagement programmée » inscrite dans le Plan Local d'Urbanisme de la commune depuis 2018. Le site est en entrée du bourg, sur près de cinq hectares.

Cette opération fait partie d'une stratégie plus globale de valorisation et redynamisation de la commune. Depuis plusieurs années, la commune mène des réflexions à diverses échelles : un plan de référence en 2016 sur l'ensemble du bourg (suite à une étude urbaine), l'élaboration de son projet de territoire dans le cadre de la révision de son plan local d'urbanisme, la mise en place d'une politique foncière avec l'Etablissement Public Foncier Local de Montauban, l'aménagement de certaines rues, l'aménagement de la Vallée des Loisirs, la création d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur, la

renovation énergétique de plusieurs équipements, une gestion plus vertueuse de ses espaces verts... Il convient de souligner également l'engagement de la commune dans les politiques contractuelles Bourg-Centre Occitanie et de l'Etat avec le programme Petites Villes de Demain. Enfin, la mise en place d'un Programme d'Intérêt Général depuis 2021 par la Communauté de communes du Pays de Lafrançaise, ainsi que l'instauration d'un secteur d'opération de revitalisation de territoire, permettent la mise à disposition d'outils financiers et juridiques pour intervenir sur l'existant.

Une opération aux enjeux multiples

- Compléter le parcours résidentiel, par la production d'une offre de logements adaptés aux modes de vie actuels et surtout de demain, en lien avec les projets structurants à l'échelle du département (la gare LGV, le boulevard Urbain Ouest de Montauban, le nouvel hôpital, le nouvel échangeur autoroutier) et les répercussions économiques que pourraient avoir ces grands projets sur le territoire à moyen et à long terme
- Créer un quartier ambitieux sur le plan environnemental et reproductible sur le territoire
- Requalifier et marquer l'entrée de ville au Nord, avec des aménagements adaptés, notamment un traitement paysager
- Offrir un lieu de vie agréable aux futurs résidents, mais qui soit ouvert sur le bourg et sur le paysage naturel
- Développer la mobilité douce vers et depuis le futur quartier



Principe d'aménagements non contractuels - Urbactis, Néocité, Atelier ATP

La commune est accompagnée par une équipe pluridisciplinaire (**Urbactis, Néocité, Atelier ATP**) qui mène une étude de faisabilité et une analyse économique de cette opération. Le groupement a conçu un schéma d'aménagement d'ensemble qui intègre l'ensemble des enjeux. Le bilan financier prévisionnel avec un phasage de la réalisation, ainsi que la proposition de mise en œuvre opérationnelle (réglementaire et financière) du projet sont encore en cours. Par ailleurs, la commune continue de chercher des pistes de financements et des partenaires promoteurs, conditions indispensables avant de pouvoir donner le premier coup de pioche...

Venez échanger sur ce projet et les autres à la réunion publique du 13 juin à 20h30

Dossier : nos arbres souffrent

La place de l'arbre au cœur de notre commune

Depuis quelques années déjà, nous subissons les conséquences du changement climatique. Cela a un impact sur notre végétation environnante. Certaines espèces d'arbres sont fragilisées et peuvent devenir dangereuses notamment en cas d'intempéries.

En effet, les sécheresses répétées, les chaleurs extrêmes affaiblissent les arbres qui pour beaucoup ne supportent pas un manque d'eau prolongé. Cela les rend également plus vulnérables aux maladies. De même, les hivers plus doux favorisent les parasites.

Afin de bien identifier les problématiques et de cartographier leur santé et les risques éventuels, nous avons diligenté deux études. La première porte sur les zones urbaines de LaFrañçaise, de Lunel, du cimetière de Farguinel et de la partie non boisée de la Vallée. Elle a été effectuée par *ONF Vegetis*. La seconde sur la Vallée des Loisirs faite par l'association *Cœur de forêt*.

Cela nous permet d'avoir un diagnostic précis de ces 2 espaces et également des préconisations afin de protéger certains arbres fragiles ou d'en supprimer d'autres pour des raisons de sécurité.

• Dans les espaces publics (étude 1)

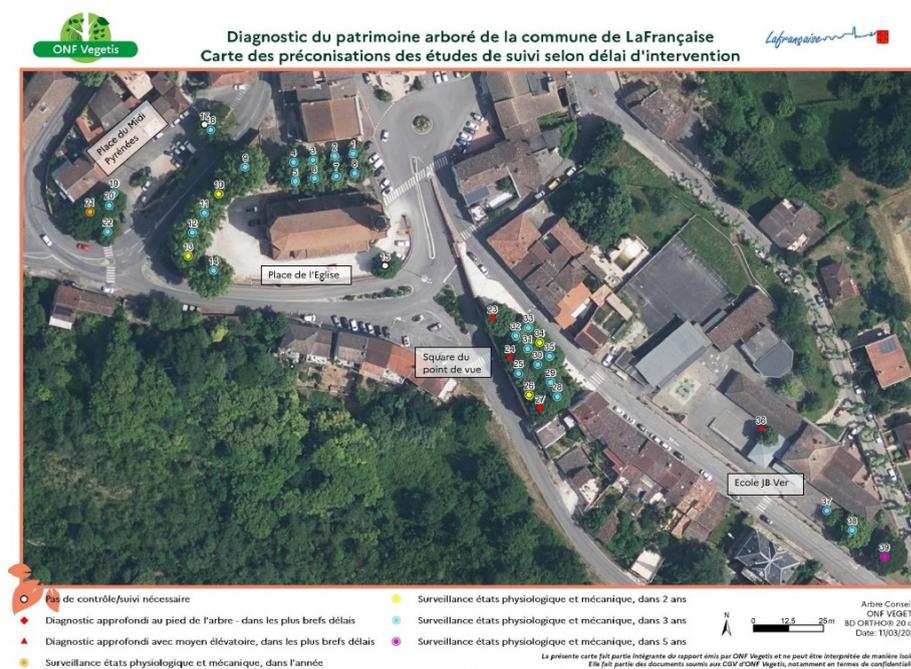
99 arbres ont été expertisés avec pour certains une préconisation particulière suivant leurs états.

Le cahier des charges précis permet aux services techniques de mettre en œuvre les actions nécessaires au suivi des arbres.

Les résultats sont les suivants:

- 4 arbres devront être abattus (1 sphora du Japon place Midi-Pyrénées, 1 marronnier place de l'église, 2 peupliers à la Vallée)
- 34 arbres vont subir une taille de prévention des risques (mise en sécurité)
- 7 arbres nécessitent une taille de restructuration
- 4 arbres vont avoir une taille d'adaptation
- 8 arbres auront des soins spécifiques

A noter: les arbres abattus seront replantés.



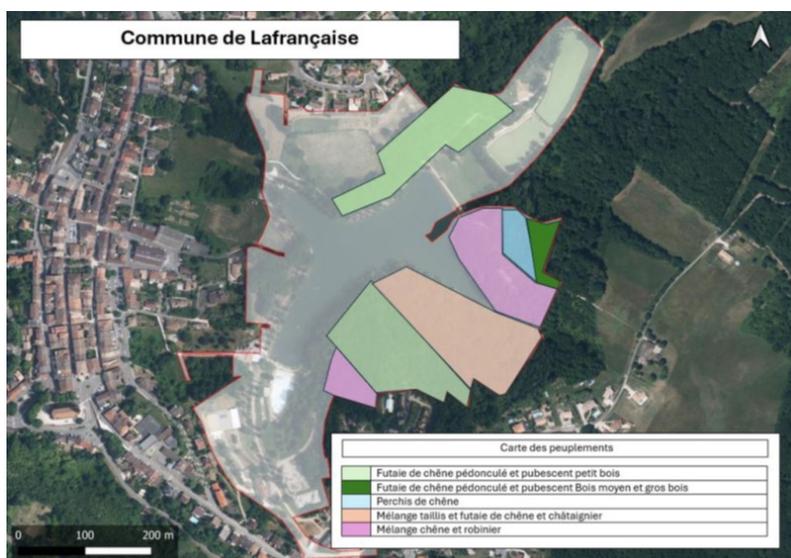
Exemple de fiche du diagnostic



Par ces actions, tant en milieu urbain qu'à la Vallée des Loisirs, la commune s'efforce de répondre aux exigences de sécurité mais aussi environnementales actuelles en lien avec de nouvelles essences plus adaptées et résistantes. Dans toutes nos démarches, nous mettons en place une méthode respectueuse de l'arbre et de son devenir. D'ores et déjà, certains objectifs ont été atteints et récompensés par une seconde fleur au concours des « Villes et villages fleuris » en 2023.

Dossier : nos arbres souffrent

• Espace boisé à la Vallée des Loisirs



Extrait du diagnostic de *Cœur de forêt*

Là aussi, les dégâts liés au changement climatique sont particulièrement visibles. Les châtaigniers et certains chênes ont fortement souffert.

L'étude montre que la forêt est en danger et qu'il faut la redynamiser pour que la biodiversité environnementale s'équilibre.

De plus, comme en ville, nous sommes dans un espace public. La commune doit donc tout mettre en œuvre pour que ces espaces soient utilisés en toute sécurité.

Cette année encore une quarantaine d'arbres ont été abattus par les services techniques qui sont formés à ce type d'intervention.

VIE MUNICIPALE



1. Chêne s'ouvrant en deux - 2. Chêne attaqué par un champignon - 3. Chêne fragilisé par le capricorne (espèce protégée) - 4. Châtaigniers morts.

L'association *Cœur de forêt*, composée de professionnels de la sylviculture, va accompagner la commune afin d'apporter des solutions pour la replantation des bois de la Vallée des Loisirs. Ces solutions ciblées ont pour objectif d'améliorer l'écosystème général. Ces travaux porteront sur des zones bien spécifiques et entraineront de nouvelles plantations mais aussi amèneront à favoriser de la régénération naturelle en créant des trouées.



Des arbres morts qui ont une seconde vie!

Si vous vous promenez à la Vallée des Loisirs, vous aurez peut-être remarqué que des arbres du bord des berges sont tombés et ont été laissés immergés en concertation avec la Fédération départementale de pêche et l'AAPPMA.

Comme l'indique le panneau sur place, les arbres immergés jouent un rôle écologique et fonctionnel très importants avec plusieurs impacts bénéfiques pour les espèces aquatiques et les écosystèmes voisins : amélioration de la biodiversité, habitat pour les faunes aquatiques, source de matières organiques....

L'actualité du Conseil Municipal Jeunes

Des jeunes au service de la commune

Plein d'enthousiasme et dans la bonne humeur les jeunes travaillent au service de la commune avec sérieux !

30 novembre : Participation au Téléthon

Les jeunes élus ont pris une part active à l'organisation du Téléthon. Avec les Restos du Cœur, ils ont vendu des gâteaux et confectionné des crêpes. Ils ont aussi accompagné les sapeurs-pompiers dans le lavage des véhicules. Une matinée pleine d'enthousiasme !



10 janvier : La cérémonie des vœux

Aux côtés du Conseil Municipal adultes, les jeunes ont présenté leurs vœux à la population. Léonie, Swann et Emy ont présenté une petite rétrospective des activités conduites par le CMJ en 2024 ainsi que les perspectives 2025.



25 Janvier : la nuit de la lecture

Le CMJ a participé à l'animation de la nuit de la lecture aux côtés du Centre social, de la Médiathèque, de l'APE école JB Ver-Dolto, de l'APE école Jean Baylet, de la Malle du Colibri, du Collège de Lafrançaise, de la Chorale de L'ANAP Quercy. Swann et Léonie ont servi un goûter offert par la Municipalité aux participants. Les jeunes ont également participé à divers ateliers. 89 participants ont pu apprécier cette après-midi festive en lecture et clôturée par un spectacle de Frédéric Bédé financé par l'intercommunalité.



17 février: hommage à Louis SABATIER

Le CMJ était bien présent au rendez-vous annuel au cimetière de Lafrançaise pour honorer la mémoire du jeune résistant Louis Sabatier. Swann et Léonie ont lu le poème « *Je trahirai demain* » de Marianne Cohn, allemande de confession juive réfugiée en France avant la Guerre et entrée en résistante en 1941, suivies par Emma et Mathys avec la lecture du poème « *Ne jamais oublier* » de Annie Mathieu.



L'actualité du Conseil Municipal Jeunes



8 Mars : Visite station d'eau potable

Une superbe visite de la station d'eau potable a été organisée pour les jeunes du CMJ, accompagnés des familles. Franck Segonne président du Syndicat accompagné d'Éric Conte ont reçu les visiteurs dans une ambiance chaleureuse mais studieuse. Ainsi jeunes et adultes ont pu comprendre que l'eau est un bien précieux. Avant d'être dans nos verres, les étapes pour rendre l'eau potable sont nombreuses et nécessitent une vigilance de chaque professionnel en charge de la station d'eau potable, qui rappelons-le est une des plus performantes à l'échelle nationale.

A l'attention des propriétaires de petits et grands Toutous

Sur les traces des anciens du CMJ, les jeunes élus se mobilisent pour le respect des espaces publics au sein de la commune (rues, des espaces verts ou des places). En effet, nos chers amis « Toutous » ne peuvent être tenus responsables de leurs déjections au cours de leur déambulation. En revanche, leurs maîtres sont verbalisables (amende jusqu'à 135 €). Plutôt que de sévir, le CMJ souhaite en amont sensibiliser à un comportement plus citoyen. Ainsi des affiches sont en cours d'élaboration. Les anciennes posées ont souffert de la pluie mais aussi d'incivilités. Mais les jeunes téméraires vont remplacer les manquantes. Le CMJ persiste donc dans sa volonté de pédagogie. Prochainement fleuriront des rappels aux règles de civisme.



Il rappelle aussi que chaque propriétaire trouve à sa disposition des sacs pour ramasser les déjections en mairie pour satisfaire à son obligation d'hygiène! N'hésitez pas, c'est gratuit.

Ce geste citoyen contribue au respect des agents d'entretien municipaux en charge des espaces verts et de la voirie.

Travailler au service de sa commune

- **C'est aussi bien connaître son territoire.**
Le CMJ visitera l'entreprise du Relais, la caserne des pompiers, les services techniques de la mairie et les communes de l'intercommunalité.
- **C'est aussi bien comprendre les différentes collectivités territoriales et leur rôle en lien avec la commune.**

Le 30 Avril les jeunes ont visité le Conseil Départemental. Une visite de du Conseil Régional est prévue début juillet.

- **C'est aussi s'ouvrir aux autres.**
Le 10 juillet le CMJ ira à la rencontre des jeunes du CMJ de Saint Paul de Flagnac qui avait été accueilli par leurs prédécesseurs en 2020. Un bel échange à venir.

Le CMJ vous donne rendez-vous :

- En juin (*date à venir et à retrouver sur Intramuros*) **Caravane du sport** avec l'UFOLEP au gymnase en lien avec le collège
- Le mercredi 23 juillet à partir de 18 h00, soirée **Apilantha** à la Vallée des Loisirs
- Le lundi 25 août à 21h30 pour le **Cinéma en plein air (Embarcadères)** à Lunel dans le cadre de la fête de Lunel. Film sélectionné par le CMJ : « **Chasse gardée** » de F.Forestier et A.Fourlon (2023)



Cérémonie des vœux

Retour sur une soirée conviviale avec des mises à l'honneur

VIE MUNICIPALE



Le 11 janvier dernier, vous avez été **plus de 500** à répondre à l'invitation du Conseil Municipal et du CMJ pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Edwige Darracq (secrétaire générale de la préfecture), Pierre-Antoine Levi et François Bonhomme (sénateurs), Marie Castro (Vice-présidente de la Région), Patrice Garrigues (conseiller régional, Sophie Delbreil et Mathieu Albugues (conseillers départementaux) et de nombreux maires, adjoints et conseillers municipaux des communes voisines ont également répondu présents. Beaucoup d'acteurs du monde économique, associatif et de l'enseignement ont aussi participé à ce temps convivial.



Après avoir remercié les agents de la commune, du CCAS et de l'intercommunalité pour le travail qu'ils effectuent tous les jours au service de la population, le maire accompagné de son conseil municipal a retracé l'année écoulée et a évoqué les projets pour 2025. Les jeunes du CMJ ont eux aussi présenté toutes leurs actions passées et à venir sous les applaudissements de l'assemblée attentive et admirative de leur engagement citoyen.

La cérémonie des vœux a été aussi l'occasion de mettre à l'honneur des agents, des habitants et des sapeurs pompiers.



- **Maryse Sicard**, agente de la Commune (ATSEM) a reçu la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale échelon Ordes mains de la Sous-préfète

- **Sylvie Moog**, agente du CCAS (EHPAD) à l'occasion de son départ à la retraite

- **Josiane Byl**, bénévole engagée et présidente de l'association locale des donneurs de Sang pendant 35 ans a reçu la médaille de la ville

- **Docteur Michel Carlin** pour avoir par sauvé 2 vies lors de parties de chasse a

reçu la médaille de la ville

- **Jacques Senga** (absent ce soir-là) pour avoir par sa réactivité sauvé une vie a reçu la médaille de la ville

- Les sapeurs pompiers **Sylvain Lebot, Julien Verdoux, François-Xavier Duthil, Amélie Larroque et Jordan Orliac** ont été mis à l'honneur pour le sauvetage d'un habitant tombé dans un puits lors d'une partie de chasse.

Cette soirée s'est terminée par un buffet préparé par les agents de la cuisine centrale.



Opération Tranquillité Vacances

Les vacances estivales approchent. Ensemble, soyons vigilants!

Le saviez-vous?

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la Police Municipale ou à la Gendarmerie de **surveiller votre domicile**.

Comment faire pour bénéficier de ce service ?

- Signalez à la Police Municipale vos dates de vacances ou vos absences prolongées. A votre demande, elle pourra surveiller votre domicile au cours de ses patrouilles quotidiennes. En plus d'assurer une surveillance, les agents vous préviendront en cas d'anomalie (effractions, tentatives d'effraction, cambriolages).
- Pour bénéficier de ce service, **vous devez vous rendre à la mairie et remplir un formulaire** au moins 2 jours avant votre départ.



La sécurité du quotidien est l'affaire de tous.

- **Signalez tout fait suspect** pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage à la Police Municipale ou à la Gendarmerie.
- **En cas d'urgence, composez le 17 ou le 112.**
- Pour plus de conseils, n'hésitez pas à vous renseigner à la mairie.



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Formulaire de demande individuelle (hors Paris et petite couronne)

Pour bénéficier de la surveillance de votre résidence en votre absence, merci de remplir ce formulaire en ligne, de l'imprimer et de vous rendre, muni de celui-ci, à votre commissariat ou brigade de gendarmerie.

ATTENTION :

- Si vous habitez Paris, les Hauts-de-Seine (92), la Seine-Saint-Denis (93) et le Val-de-Marne (94), ne remplissez pas ce formulaire. Rendez-vous sur le site de la préfecture de police pour faire votre démarche : www.prefecturedepolice.paris, rubrique Vous aider > Actions de prévention > S'inscrire à une opération > OTV.
- L'opération tranquillité vacances doit être demandée en avance (48 h avant votre départ au minimum).
- En cas de vacances interrompues, prévenez le commissariat ou la brigade de gendarmerie de votre retour.

VOUS		Numéro de téléphone mobile :	
Nom* :		Prénom* :	
Né(e) le* :	à :	e-mail :	
VOTRE PÉRIODE D'ABSENCE*			
Du :		(JJ/MM/AAAA) au	(JJ/MM/AAAA)
VOTRE ADRESSE (RÉSIDENCE À SURVEILLER)			
Numéro et type de voie (allée, rue, avenue, etc.) :			
Code postal* :		Ville* :	
INFORMATIONS SUR VOTRE RÉSIDENCE			
Type de résidence* :			
<input type="radio"/> Maison <input type="radio"/> Appartement. Dans ce cas, merci de remplir les deux lignes suivantes :			
Digicode d'accès à l'immeuble :		Bâtiment :	
Étage :		Numéro de porte ou autre précision utile :	
Existence d'un dispositif d'alarme*			
<input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui. Dans ce cas, précisez lequel :			
PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'ANOMALIE			
Nom* :		Prénom* :	
Code postal* :		Ville* :	
Numéro de téléphone portable* :		Téléphone fixe* :	
(un numéro à préciser au minimum)			
Cette personne possède-t-elle les clés du domicile? <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non			
RENSEIGNEMENTS UTILES			
Votre lieu de vacances : code postal :		Ville :	
Êtes-vous joignable pendant votre absence :			
<input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui, à ce(s) numéro(s) de téléphone :			
Ou à cette adresse électronique :			
Autre renseignement : (à préciser au besoin)			

Je déclare ces renseignements exacts et m'engage à signaler tout retour anticipé.
 J'autorise la conservation de ces données pendant deux ans aux fins d'une éventuelle réinscription à l'opération tranquillité vacances. En l'absence de réinscription, ces données seront effacées. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification à ces données, auprès du service de police ou de gendarmerie qui a traité ma demande.

Date : Signature :

Mise à jour : mai 2016

Quelques conseils :

- Pensez à verrouiller vos portes et vos fenêtres, à fermer vos volets et votre portail.
- Placez en lieu sûr et éloigné des accès, vos bijoux, moyens de paiement, clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.
- En cas d'absence prolongée, votre domicile doit paraître habité. Demandez à une personne de confiance de relever votre courrier ou d'ouvrir vos volets dans la journée.

Espace d'expression

Un temps de rencontre avec les habitants de la commune

Comme nous le faisons maintenant depuis 2014, nous vous proposons un temps d'échange sur vos préoccupations, vos idées et nos projets (Vallée des Loisirs, écoles, écoquartier.....).

Vous êtes donc invités à venir nous retrouver à **la salle des fêtes communale**,

**Vendredi 13 juin
à 20h30**

Ce temps sera clôturé par le verre de
l'amitié républicaine

Venez nombreux!



Espace d'expression du groupe minoritaire

L'équipe municipale de Lafrançaise a choisi de laisser un espace de libre expression (alors qu'elle n'y est pas tenue par la loi) au groupe minoritaire du conseil municipal. Il s'exprime librement. Le texte n'engage que la responsabilité de leurs auteurs.

Le remplacement de la piscine par un programme de baignade dans le lac et des jeux d'eau révèle le peu d'intérêt porté aux activités physiques par la municipalité. Avec le chauffage solaire en 2008 et l'ouverture aux scolaires en 2010, chaque année plus de 2000 élèves participaient aux cycles de natation, avec un pic à 3638 en 2017.

Le club de natation (150 adhérents), l'organisation de stages, d'entraînements et de compétitions faisait rayonner Lafrançaise en Midi-Pyrénées. Les soirées piscine réunissaient plus de 300 baigneurs.

Les entrées, de 2001 à 2020, de 18000 à 25 000, faisant de la commune une destination privilégiée du département et un plus pour le camping où 85% des clients affirmaient venir pour la piscine. Les 8000 billets voitures attestaient de l'attractivité du lac avec canoés,

pédalos et la pêche avec 200 cartes journée et 150 cartes annuelles.

De la baignade dans le lac en 1989 à la piscine, la structure a bénéficié à la jeunesse et à la dynamique économique locale. Les jeunes saisonniers locaux formés à la responsabilité, coopérant avec les pompiers et la collectivité, avaient une vraie formation citoyenne. A partir de 2014, la volonté de la municipalité a été de supprimer cet équipement pour des jeux d'eaux à la mode ces temps derniers. Fin de la natation, sportive, éducative, comme toute activité sportive encadrée, excellente pour la santé, contre l'obésité et source de bien être en période estivale.

Sauter sur des jeux gonflables, s'agiter sous des jets d'eau, quel bénéfice pour les enfants ! Tant pis pour l'enseignement de la natation, les écoles, la santé, le sport et le

portefeuille. La piscine à 5€ la journée contre 9€ de l'heure pour sauter sur un boudin en caoutchouc. Que dire de la perte économique: emploi pour les jeunes, 90 000€ à 120 000€ de recettes, clients dans les commerces et au camping et notoriété de notre territoire.

A la place, jeux gonflables privés, surveillants payés par la commune, 5000 baigneurs comptés sans billetterie, le bilan est maigre.

Erreur de stratégie commerciale : dans un rayon de 40 km, neuf baignades aménagées et seulement quatre bases de loisirs avec piscines. Les 2 000 000€ dépensés aurait fait de la piscine l'une des réalisations les plus performante du département.

En 1989 baignade dans le lac...en 2025 baignade dans le lac ! Retour vers le futur !

JUIN

7 : Concours de pétanque intercommunal, toute la journée, Lunel, *Club de pétanque de Lunel*

14 : Fête de la gym, 19h30, gymnase, *Judo gym Lafrançaise*

15 : Vide grenier, salle des fêtes, *Couleurs d'hier et d'aujourd'hui*

20 : Fête de la musique « concert hommage J.J. Goldmann », 20h30, Place de la promenade, *Trio Musique Découverte « TMD »*

22 : Kermesse, Ecole Sainte Marie, *Parents d'élèves Sainte Marie*

27 : Feu de la Saint-Jean, 19h30, *Comité des fêtes de Saint-Maurice*

27 : Fête de l'école de J-B Ver-Dolto, musique, jeux pour enfant, buvette, 16h00, *Parents d'élèves de J-B Ver-Dolto*

JUILLET

01 : Don du Sang, 15h00-19h00, Château La Baronnie, *Donneurs de sang de Lafrançaise*

04 : Marché gourmand, à partir de 19h00, plateau de l'église, *Association des commerçants « CANAL »*

06 : Concert vocal, Cantate-chant du monde, 16h00, Chapelle de Lapeyrouse, *Lafrançaise Cantate-Chant du monde*

18 : Nuit blanche à Lafrançaise, « 20^{ème} édition », Soirée Spectacles de Rues, *Lafrançaise Tourisme et Animations « LATA »*

26 : Concours les 12h de pétanque, 09h00-21h00, Plateau de l'église saint Georges, *Club Bouliste Lafrançaise « CBL »*

AOÛT

01 : Marché gourmand, à partir de 19h00, plateau de l'église, *Association des commerçants « CANAL »*

02 : Festi'Bio, marché bio toute la journée, animations, repas et concert en soirée, *Pais'Annerie*

20 : Spectacle « Palylist/Caravane de la danse » avec la compagnie de Pedro Pauwel, 19h00, place de la promenade, *l'Etonnant été (TGAC)*

22,23,24,25 : Fête locale de Lunel, « 50 ans », concours de pétanque et concours cycliste, *Comité des fêtes de Lunel*

24 : Cinéma en plein air, 21h30, Lunel, *les Embarcadères*

SEPTEMBRE

03 : Don du Sang, 15h00-19h00, Médiathèque, *Donneurs de sang de Lafrançaise*

05, 06, 07 : Fête locale de Lafrançaise, *Comité des fêtes de Lafrançaise*

05, 06, 07 : Concours de pétanque Doublette 15h00, plateau église, *Club Bouliste Lafrançaise « CBL »*

07 : Comice Agricole Intercommunal, à partir de 10h00, salle des fêtes, *Comice*

27, 28, 29 : Fête locale de saint Maurice, *Comité des fêtes de Saint-Maurice*

OCTOBRE

24 : Concert avec Elsa Grether et Ferenc Vizi, violon et piano, 20h30, Château La Baronnie, *Trio Musique Découverte « TMD »*

NOVEMBRE

19 : Don du Sang, 15h00-19h00, Médiathèque, *Donneurs de sang de Lafrançaise*

22 : Orchestre symphonique Olympe, 20h30, Salle des fêtes, *Trio Musique Découverte « TMD »*



Retrouvez toutes les dates sur l'application gratuite

Intramuros

Vie associative

Comité des fêtes de Lunel : 50 ans, ça se fête!



Le comité des fêtes de Lunel peut se targuer d'exister encore, depuis sa création en 1975. Fort d'une tradition ancestrale, le comité invite annuellement tous les jeunes Lunéolois de 18 ans à rejoindre l'équipe. C'est donc un groupe dynamique et entreprenant qui donne de l'impulsion à des idées

nouvelles. Mais cela n'a été sans compter sur la présidence de quelques personnalités Lunéoloises qui ont hissé ce comité à son plus grand succès, je veux parler de Christian Combalbert, Jérôme Maydiou et Joël Combalbert encore en exercice.

En souvenir de ces années passées, le comité a décidé, cette année 2025, de mettre le paquet ! Préparez-vous à vivre une fête des plus éclatantes, avec pour commencer un feu d'artifice qui sera tiré le samedi 23 août à 23h00. Des festivités variées et multiples vous seront proposées : une soi-

rée DJ le vendredi 22 août, une soirée années 80 le samedi et enfin un bal musette le dimanche ! Pour finir en beauté, le lundi vous offrira un moment de calme et de culture avec, pour la première fois à Lunel, du cinéma en plein air, avec la collaboration du CMJ.

Afin de profiter pleinement de cette ambiance, nous organisons également 4 concours de pétanque : avis aux amatrices et amateurs ! De plus, vous aurez la possibilité de vous restaurer, quoi de mieux qu'un cassoulet typique du Sud-Ouest ou de venir déguster la fameuse soupe à l'oignon de Lili ! N'oubliez pas de réserver et de prendre vos couverts. **L.A.**



L'association Culture & Cultures a le plaisir de vous retrouver cet été à la guinguette culturelle de l'Embusc'ail, 849 côte de l'île 82130 à Saint Maurice (Lafrançaise). Au programme : du bio et du local, aussi bien dans vos assiettes que pour vos yeux et vos oreilles ! Nous vous proposons des concerts, du cinéma, du cirque, du théâtre, des

Culture et Cultures

jeux... dans un espace champêtre et atypique, où vous pourrez boire un verre et vous restaurer de 18h30 à 23h.

Nous vous retrouverons tous les jeudis et vendredis de l'été, à l'exception du vendredi 18/07, date de la Nuit blanche.

En attendant cet été festif, nous vous proposons deux dernières projections cinématographiques dans la salle d'exposition de la Médiathèque de Lafrançaise les vendredis 9 mai (*La Chambre d'à*

côté de Pedro Almodóvar) et 13 juin (*Crock of gold* de Julien Temple) à 20h30.

A noter dans vos agendas, le spectacle *Résonances* de Julie Ory, conteuse musicienne, le samedi 20 septembre dans la salle d'exposition de la Médiathèque de Lafrançaise.

Plus d'infos sur Facebook, Instagram et bientôt le flyer de la saison 2025 !

Association Bon'Âne-venture

L'association Bon'âne-venture innove cette année avec deux animations régulières encadrées par les bénévoles de l'association suivant les saisons :

- **L'Escap'âne** (du printemps à l'automne) : c'est une journée découverte de l'âne, en dilettante, où vous allez pouvoir vous initier à l'apprentissage de la conduite de votre âne du jour et partager une petite âne-venture sur la commune de Lafrançaise.
- **Balade aux couleurs de l'automne et de l'hiver** : cette balade est une demi-journée de découverte de l'âne, sans contrainte, où vous allez pouvoir vous initier à l'apprentissage de la conduite de votre âne du jour, faire une visite de l'église de LAPEYROUSE et partager sur ce magnifique site une petite collation préparée par notre association.

Le programme est à retrouver en détail sur le site www.bonaneventure.fr





Je trie même les jours de fêtes...

Afin de rendre le tri systématique, le SIEEOM du Sud-Quercy propose depuis deux ans la mise à disposition de Totems de tri pour la gestion des déchets issus des manifestations locales (voir photo ci-dessous). De nombreuses associations lafrançaises jouent le jeu pour améliorer leur tri comme les Comités des fêtes de Lunel et Lafrançaise et les associations LATA et CANAL. En tant que festivaliers, faisons notre part en respectant les consignes de tri pour aider les bénévoles.

TOTEMS ET BACS DE TRI MIS A DISPOSITION

Des totems (Emballages, Ordures ménagères, Déchets alimentaires) sont fournis avec des bacs de tri de 120 L équipés de sacs noirs pour les ordures ménagères et de sacs transparents pour les emballages recyclables. Les déchets alimentaires sont collectés en vrac. Des gros bacs de stockage réservés à l'organisation sont également fournis pour vider les sacs pleins.

LES DÉCHETS NON RECYCLABLES PAYANTS

Afin de responsabiliser les organisateurs d'événements sur le coût de la gestion de leurs déchets, les ordures ménagères pourront être facturées au-delà d'un seuil fixé par convention.

Les emballages recyclables et les restes alimentaires correctement triés sont quant à eux collectés gratuitement. Si ces derniers sont mal triés, ils seront alors facturés à l'organisateur.



TENDRE VERS ZÉRO DÉCHET

Cependant n'oublions pas que le meilleur déchet est celui qui n'existe pas donc il faut éviter au maximum le jetable et privilégier le réutilisable dans la préparation de l'évènement (couverts, gobelets, assiettes...). Par exemple, certains marchés gourmands incitent les visiteurs à venir avec leurs couverts ou imposent aux restaurateurs de servir dans de la vaisselle lavable dans leur charte d'engagement (ex : Lauzerte).

... Et en dehors de mon foyer

La mairie et le SIEEOM du Sud-Quercy ont été retenus pour l'appel à projet TRI HORS FOYER porté par CITEO.

ÉQUIPER LES LIEUX PUBLICS

Cela va permettre d'équiper progressivement tous les espaces publics de corbeilles de tri double flux : jaune pour les emballages recyclables et gris pour les autres déchets. A terme, la Vallée des Loisirs, le centre bourg, les salles des fêtes, les espaces de jeux et les équipements sportifs communaux seront équipés.

Si vous avez des emballages en verre, nous vous remercions de le ramener avec vous pour les jeter dans les colonnes à verre réparties sur la commune.

Le SIEEOM invite toutes les associations intéressées par la mise en place du tri à les contacter au 05.63.26.49.67 pour leur fournir des outils adaptés.



Plus d'informations au 05 63 26 49 67 ou sur sieeom-sudquercy.fr

Centre Communal d'Action Sociale

De nouvelles recrues à la cuisine centrale

Depuis le 1^{er} janvier, la cuisine fournit les repas aux 3 crèches de la communauté de communes. Ce sont 60 repas qui se rajoutent aux 450 déjà fournis aux écoles, à l'EHPAD et au portage à domicile. Pour faire face à cette demande, l'organisation a été revue et nous avons le plaisir d'accueillir deux nouvelles agentes.

Christelle, responsable du portage des repas.

« J'ai 49 ans et j'ai travaillé 25 ans dans la grande distribution. Pour moi c'est une véritable renaissance professionnelle, je retrouve un meilleur équilibre dans ce travail entre la responsabilité du portage en lui-même et le travail en équipe. J'ai un contact privilégié avec les personnes âgées qui me rappellent mes grands-parents, même si certaines ont un caractère bien trempé. Je suis très contente d'avoir intégré cette équipe dynamique, chaleureuse et accueillante. »



Aurore, agente polyvalente.

« J'ai 42 ans et une formation de pâtissière, j'ai travaillé chez Alliot chocolatier à Montauban et à l'EHPAD de Grenade. J'ai postulé sur ce poste pour me rapprocher de mon domicile. Je suis polyvalente : production et livraison. Cela me permet d'avoir une vision globale du fonctionnement, de l'organisation et la variété de mes postes de travail est un vrai plus pour moi. J'ai été très bien reçue par l'équipe déjà constituée ce qui m'a permis de m'intégrer facilement. »

Bienvenue à toutes les deux et bonne continuation à l'équipe.

Le CCAS investit!

Un nouveau véhicule pour le portage des repas

Le CCAS a investi dans un camion frigorifique afin de répondre à la montée en puissance du service de portage des repas avec notamment l'intégration des crèches intercommunales. **Coût : 47 000 €**



Réhabilitation du bâtiment du CCAS rue Léon Cladel

Ce bâtiment accueillait depuis de nombreuses années la Maison Départementales des Solidarités. Trop exiguë, elle s'est installée rue Mary-Lafon, laissant disponible nos locaux.

Le CCAS en profite pour lancer une réhabilitation intérieure qui profitera aux nouveaux occupants de cette partie du bâtiment : les Restos du Cœur.



Plus fonctionnel et moins énergivore, il permettra aux bénévoles d'accueillir les bénéficiaires dans de bonnes conditions (accessibilité, discrétion, convivialité).

Programmés pour cet automne, le **coût des travaux est de 51 183 €.**

Les ateliers numériques séniors

Suite aux demandes croissantes des usagers concernant des accompagnements numériques, France services a contacté la coordinatrice de la médiation numérique territoriale de Tarn-et-Garonne afin de savoir s'il était possible qu'un conseiller numérique du département intervienne sur notre territoire. Cette dernière a contacté la Ligue de l'Enseignement qui a répondu à un appel à projet de la CARSAT à destination des plus de 60 ans. Mme MDOIHOMA Fatima, de la Ligue, a questionné les personnes intéressées pour recenser les besoins en numérique auprès de nos séniors. 64 personnes ont répondu et se sont inscrites pour ces ateliers venant de toutes les communes de l'intercommunalité ainsi que 2 personnes de l'extérieur.

Des ateliers sont donc proposés gratuitement aux plus de 60 ans depuis le 7 avril dernier. 2 groupes de niveaux différents d'environ 10-15 personnes (débutant et intermédiaire) se réunissent sur 3 communes (le lundi matin à L'Honor-de-Cos, le lundi après-midi à Vazerac et le vendredi matin à Barry d'Islemade). Le format est de 15 séances d'1h30 au rythme d'une séance par semaine.

Au programme : prise en main de smartphones et tablettes dans un 1^{er} temps pour les débutants et approfondissement des usages pour les groupes in-

termédiaires, puis travail sur ordinateurs pour les dernières séances.

Les ateliers sont à ce jour complets. Il reste cependant des places pour les 5 séances complémentaires qui porteront sur l'intelligence artificielle : qu'est-ce que l'IA ? En quoi peut-elle servir notre quotidien ?



Si vous êtes intéressé, contactez la communauté de communes au 05 63 65 91 90 (touche 1).

La Ligue de l'enseignement répond chaque année à cet appel à projet ; ces ateliers pourraient être reconduits sur le Pays de Lafrançaise en 2026 s'il y avait toujours des besoins.

Lancement du guichet agricole

Le 20 mai prochain la communauté de communes inaugurera un nouveau service : le Guichet agricole. Il est à destination des exploitants agricoles, des salariés, des personnes souhaitant s'installer, cesser leur activité ou encore se former. Ce guichet permettra la rencontre avec des professionnels du monde agricole. Vous pourrez échanger sur des réflexions ou des questions que vous vous posez, élaborer de nouvelles solutions. Chaque 3^{ème} mardi du mois, l'ADEAR 82, La Chambre d'agriculture, le Point accueil installation et Terre de liens vous accueilleront autour d'un café,



GUICHET AGRICOLE



ou pour un RDV individualisé afin de vous orienter au mieux. Ce service gratuit vient compléter la présence déjà effective de l'action sociale de la MSA tous les vendredis.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'accueil de la communauté de communes au 05 63 65 91 90 (touche 1) ou la chargée de mission du Projet alimentaire de territoire : pat@paysdelafrancaise.fr

Nous vous attendons nombreux le 20 mai à 9h00 dans nos locaux en présence des partenaires et des élus !

La saison culturelle

A vos agendas!

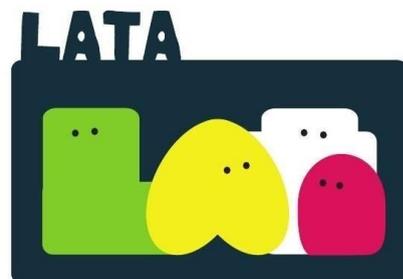
La Nuit blanche fête ses 20 ans!

18 juillet

Venez souffler les bougies avec nous ! 20 ans, c'est le bel âge !

Pour cet anniversaire, l'équipe de LA.T.A. travaille depuis des mois à rendre la fête mémorable : artisans de bouche, spectacles et déambulations, c'est la base ! Elle s'est replongée dans ses archives et a invité des compagnies historiques, des artistes qui les ont accompagnés tout au long de ces années et qui ont fait les beaux jours de la Nuit Blanche. Toute l'équipe de bénévoles est impatiente et vous attend de pied ferme ! Alors, venez avec votre curiosité, votre envie d'émerveillement et votre bonne humeur !

Contact: oti@paysdelafrancaise.fr ou lata82310@gmail.com



LAFRANCAISE TOURISME ET ANIMATIONS

Les Scènes Musicales

 LAFRANÇAISE CONCERTS 2025 	
Vendredi 14 mars	ANTOINE PRÉAT Piano Château La Baronnie - LAFRANÇAISE
Vendredi 20 juin 20h30	FÊTE DE LA MUSIQUE Concert Gratuit - Libre Participation 1 2 3 GOLDMAN TRIBUTE Food Truck Utopia Place de la Promenade - LAFRANÇAISE
Vendredi 25 juillet 20h30	OLIVIER ACHARD - Comédien Récitant PAULINE HAAS - Harpe FRANÇOIS HAGENMULLER - Percussions PROLOGUE : PHILIPPE OLIVIER "La nature et la musique" Concert Lecture "L'homme qui plantait des arbres" de Jean Giono Château Blauzac - VAZERAC
Vendredi 29 août 20h30	THOMAS Leleu - Tuba LAURENT ELBAZ - Piano YOANN SCHMIDT - Batterie "OUTSIDER" THOMAS LELEU TRIO Grange du XVIII ^{ème} - MONTASTRUC
Vendredi 24 octobre 20h30	ELSA GETHER - Violon FERENC VIZI - Piano Château La Baronnie - LAFRANÇAISE
Samedi 22 novembre 20h00	ORCHESTRE SYMPHONIQUE OLYMPE (60 musiciens) CONSTANT DESPRES - Piano CRÉATION DE "RHAPSODY IN BLUE" + Surprises et Food Truck Utopia Salle des Fêtes de LAFRANÇAISE
Vendredi 5 décembre 20h30	BERTRAND COYNAULT - Piano LES TOILES MUSICALES OPUS 6 "Immersion musicale dans les grands tableaux de Maîtres" Château La Baronnie - LAFRANÇAISE

Festi'bio

02 août

Marché bio toute la journée (9h-23h) sur l'esplanade de l'église St -Georges : animations, débats, ateliers.

Organisé par l'association **La Païs'annerie**.

L'Embusc'ail

Tous les jeudis et vendredis soirs de l'été

L'association **Culture et Cultures** vous propose des concerts, du cinéma, du cirque, du théâtre, des jeux... dans un espace champêtre et atypique de 18h30 à 23h00.

Restauration sur place, bio et locale.

L'étonnant été 2025

20 août

Spectacle « Playlist/Caravane de la danse » par la compagnie de Pedro Pauwel dans le cadre de la politique culturelle de TGAC.

Spectacle offert à 19h00 place de la Promenade.

Les Embarcadères

24 août

Cinéma en plein air : projection du film *Chasse Gardée* de à Lunel dans le cadre de la fête de Lunel, 21h30

Et aussi,

Fêtes votives, concerts dans les **guinguettes**, **marchés gourmands** des commerçants avec concert vont rythmer notre été....



Retrouvez tous les événements culturels sur l'application gratuite **Intramuros**

Cet été à Lafrançaise

La saison 2025 arrive ! Les nouvelles activités de la Vallée des Loisirs viennent compléter celles déjà présentes l'an passé et complètent ainsi l'offre touristique communale. Nous vous invitons à en découvrir quelques-unes ici.

Vallée des Loisirs, tout pour passer un moment agréable

Venez profiter d'un site remarquable et des nombreuses activités proposées.

- **Espace aquatique ludique**

L'accès à ce nouvel espace ludique est **gratuit** et libre. Surveillé par les saisonniers, vous pourrez profiter **tous les jours de 13h à 19h** du toboggan aquatique, de jeux d'eau pour tous les âges, de solariums aménagés et d'un mur d'escalade.

- **Baignade dans le lac**

L'accès à la zone de baignade surveillée est **gratuit** et libre. La baignade est surveillée par des maîtres-nageurs **tous les jours de 13h à 19h**. En dehors de ces heures, la baignade est strictement interdite. Par ailleurs les animaux sont interdits dans le lac.

- **Pédalos - Paddle - Canoë**

Ces activités seront **offertes** du 1er juillet au 31 août, **tous les jours de 14h à 18h**. Pensez à vous munir d'une pièce d'identité pour accéder à ce service.

- **Aquapark**

Venez vous amuser sur un parcours ludique et rafraichissant sur le lac. Le parc sera ouvert les week-ends du 14-15 juin et 21-22 juin puis **tous les jours du 28 juin au 31 août de 11h à 19h**. 4 nocturnes sont programmées.

Entrée payante : 9 € /1h (tarifs spéciaux pour les groupes et les jeunes)

Contact : 07 85 70 16 75



- **Balade avec des ânes**

L'association Bon'Âne-Venture propose des activités nombreuses et adaptées à tous les âges. Venez découvrir nos paysages lors de balades au rythme de nos amis aux grandes oreilles.

Contact : 07 70 05 37 51 / Plus d'informations: www.bonaneventure.fr

- **Guinguette à La Française**

Le bar-restaurant propose cette année encore une **cuisine de terroir simple et conviviale** avec des animations régulières tous les vendredis soirs. Du 5 juin au 31 août tous les jours de la semaine. Contact : 07 85 70 16 75



Hors les murs "A LaFrançaise"

Les agents de l'Office de tourisme intercommunal du pays de Lafrançaise vous accueillent dans leurs locaux et proposent des animations et visites tout l'été.

- Ouverture plus large de la chapelle de Lapeyrouse : accès libre et gratuit les après-midis des mercredis et samedis de mi-mai à fin août (sauf jour d'intempéries), de 14h30 à 17h avec visite commentée à 16h. Sur place un jeu est proposé aux enfants et un parcours numérique Baludik pour les plus grands.
- Stand d'information et jeux proposés en accès libre à la Vallée des Loisirs un après-midi par semaine de mi-juillet à mi-août
- Stand d'information sur le marché le mercredi matin de juin à août (sauf jour d'intempéries).

Du canoë-kayak sur l'Aveyron et le Tarn

L'animation canoë-kayak sur le Tarn, portée par la structure Canoë Tarn-et-Garonne, sera encore présente cet été (juillet-août). **7 jours sur 7 sur réservation**, venez profiter d'un parcours remarquable.

Contact: canoë-tarnetgaronne.fr ou au 06 74 96 82 82

Cantine à 1 €, le dispositif se poursuit

Depuis le 1er avril 2019, l'État soutient la mise en place de la tarification sociale dans les cantines scolaires, pour permettre aux enfants des familles les plus modestes de manger à la cantine pour 1€ maximum. Pour cela, une aide financière est accordée aux communes rurales défavorisées de moins de 10 000 habitants instaurant une grille tarifaire progressive pour les cantines des écoles. Depuis 2022, la commune de Lafrançaise est entrée dans ce dispositif. Par délibération, elle a adopté une tarification

sociale comprenant plusieurs tranches tarifaires selon les revenus des familles, avec une tranche à 1 € maximum pour les familles dont le quotient familial CAF est inférieur ou égal à 1 000 €. L'Etat compense chaque repas à hauteur de 3 € avec un bonus de 1 € supplémentaire par repas si les conditions de la loi EGAlim sont respectées. C'est le cas de notre commune. Ce dispositif, initialement prévue pour 3 ans est reconduit. La commune s'est donc positionnée pour poursuivre cette démarche.

Plan canicule 2025 : pensez à vous inscrire !

Alerte canicule, qu'est-ce? : Les seuils d'alerte définis pour le Tarn et Garonne sont : température minimale de 21° et maximale de 36° pendant 3 jours consécutifs.

Vous êtes une personnes fragile? : S'inscrire sur le registre canicule permet de recenser sur un fichier communal les personnes qui souhaitent se faire aider en cas d'épisodes caniculaires. Il s'agit d'un service **gratuit et confidentiel**. Ce fichier a pour vocation de localiser les populations les plus à risque, qui seront régulièrement contactées par les services de leur ville pendant toute la durée de l'alerte.

Comment s'inscrire? : Contactez le CCAS au 05 63 26 48 48 ou par mail mairie@lafrancaise.fr. Le formulaire d'inscription est également téléchargeable sur le site communal lafrancaise.fr. Vous pouvez le transmettre par mail ou par voie postale : CCAS service administratif - 1 Place de la république - 82130 Lafrançaise

Déjà inscrit? : Merci de communiquer au CCAS les changements survenus depuis votre 1^{ère} inscription et vos dates d'absences (hospitalisation, vacances...) dès que vous en avez connaissance.

Des espaces vous accueillent pendant les fortes chaleurs : Pendant la journée, vous avez accès aux espaces climatisés de la commune : mairie, médiathèque, EHPAD Hervé Sabatié.



Propreté urbaine : la question des déjections canines

Dans notre commune, les déjections canines dans les espaces publics demeurent un véritable fléau. Outre l'aspect inesthétique, elles posent un réel problème de salubrité publique. Marcher dans une crotte de chien ou voir un enfant y jouer par inadvertance n'est agréable pour personne. Ces incivilités nuisent à la qualité de vie de tous.

Il est important de rappeler que l'article R632-1 du Code pénal sanctionne le non-ramassage des déjections canines par une amende pouvant aller jusqu'à 135 euros. Des sacs sont mis à disposition gratuitement à la mairie aux horaires d'ouvertures. Leur usage est un geste simple de respect envers les autres.

Les agents d'entretien, déjà mobilisés pour de nombreuses missions, doivent consacrer un temps précieux à nettoyer trottoirs, espaces verts et zones piétonnes souillés par ces déjections. Cela complique leur travail et alourdit les dépenses de nettoyage pour la collectivité.

Chacun peut contribuer à un cadre de vie plus propre et agréable. Ramasser, c'est respecter les autres et préserver notre environnement. Merci à tous les propriétaires de chiens responsables.



Identité numérique



Comment obtenir votre identité numérique France Identité puis la faire certifier en mairie ?

Votre carte d'identité ressemble à

Vous ne pouvez pas encore bénéficier de l'identité numérique



Vous pouvez bénéficier de l'identité numérique et de sa certification



Pour créer votre identité numérique régaliennne + Étape 1

Vous devez être âgé d'au moins 18 ans, et votre téléphone doit être compatible : téléphone disposant de la technologie NFC (Android 11 minimum ou iOS 16.6 minimum).



1
Téléchargez l'application France Identité



2
Créez votre identité numérique en suivant les instructions de l'application



3
Choisissez un code personnel à 6 chiffres

Bravo !

Vous avez à présent accès de façon sécurisée à de nombreux services :

- authentification en ligne,
- génération d'un justificatif d'identité à usage unique,
- présentation de votre droit à conduire...

Pour certifier votre identité numérique ✓ Étape 2



1
Initialisez une demande de certification d'identité numérique dans votre application France Identité



2
Prenez rendez-vous dans une mairie qui propose ce service sur : rendezvous.passeport.ants.gouv.fr



3
Rendez-vous en mairie avec votre carte d'identité, votre téléphone et le QR code associé à votre demande



Dans les 48 h

après votre passage en mairie, vous serez notifié par e-mail et dans l'application France Identité du résultat de votre demande de certification.

La certification de votre identité numérique vous permet d'accéder à des démarches sensibles en ligne comme la procuration de vote et les services accessibles avec FranceConnect+ (Ma Prime Rénov, MonCompteFormation...).

Pour en savoir plus, rendez-vous sur : france-identite.gouv.fr



Dates des manifestations municipales

13 juin 2025 : Réunion publique avec les habitants, 20h30, salle des fêtes

14 juillet 2025 : Fête Nationale, cérémonie au monument aux morts de Lafrançaise, bal (à partir de 20h) et feu d'artifice (23h)

25 août 2025 : Soirée Ciné en plein air, 21h30, Lunel, *Les Embarcadères* en partenariat avec le Comité des fêtes de Lunel

14 septembre 2025 : Forum des associations avec accueil des nouveaux arrivants, 9h-13h, salle des fêtes

20 et 21 septembre 2025 : Journées du patrimoine, plusieurs monuments de la communauté de communes ouvriront leurs portes à cette occasion

Etat-civil

De septembre 2024 à février 2025, la Commune a connu **9 naissances et 13 décès**. N'apparaissent ici que les noms des familles ayant donné leur accord de publication (application du RGPD sur les données personnelles).

Naissances

TURPIN Sven, 23 octobre 2024
AURIENTIS Elenna, 31 octobre 2024
VAMA Elicora, 09 novembre 2024
RIVIERE Iris, 21 novembre 2024
BONASTRE Ethan, 01 décembre 2024
MAGNOUX CAUCHY Maël, 08 décembre 2024
ZAVAGNO Mattia, 10 décembre 2024
GAUCHET Gabriel, 05 janvier 2025
DELIGNES James, 13 février 2025

Décès

FLAHAUT Ginette, 02 septembre 2024
LACROUX Laurence Vve BADOULES, 06 septembre 2024
SIMIAN Hervé, 24 septembre 2024
NIBERT Claude, 08 novembre 2024
BERTRAND René, 12 novembre 2024
ESCRIBE Thierry, 26 novembre 2024
Le MOINIER Raymond, 14 décembre 2024
DELTHIL Simone Vve MALMON, 25 décembre 2024
FALLIEX Guy, 27 décembre 2024
MAZEVET Georges, 31 décembre 2024
PENICHE Raymonde épouse MINUZZI, 31 décembre 2024
JOSPIN Marc, 06 février 2025
CAPUS Yolande, 07 février 2025

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques sur ce bulletin municipal et vos suggestions pour les prochains.